

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 28 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCATION

21/04/2026

DATE D’AFFICHAGE

21/04/2026

L’an deux mil vingt-six, le 28 avril à 19h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, La Maire

EN EXERCICE : 11

Etaient présents : Mmes KELLER Wendy, CAPELLE Stéphanie, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, Mrs GAZIN Jean Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

Formant la majorité des membres en exercice

PRÉSENTS : 09

Etaient absents excusés : Mr ALBRECH Sébastien a donné pouvoir à Mme BRITSCHER Morgane

VOTANTS : 09

Etaient absents : Mme RUGGERI Stéphanie

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune d’Aulnois-sur-Seille ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l’ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil Municipal, dont 1 pouvoir,

Madame la Maire n’ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025,

- **DONNE** pouvoir à Madame la Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

**Approbation du compte financier
unique de l'année 2025**

Section de Fonctionnement :

Dépenses : - 475 174.99 €
Recettes : + 483 284.41 €

Section d'Investissement :

Dépenses : - 309 075.74 €
Recettes : + 271 347.95 €

- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes.

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture**

Le 12 mai 2026

et publication ou notification

Le 12 mai 2026

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 07 mai 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire
Wendy KELLER

